

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mise en place d'un dépistage ciblé et amplifié des cas de Covid-19

Saint-Denis, le 27 mars 2020

L'ARS lance une stratégie de diagnostic précoce et de dépistage ciblé, en concertation avec les professionnels de santé (libéraux, hospitaliers et biologistes) et avec le soutien de l'Assurance maladie, pour amplifier l'identification des cas de Covid-19. Cette amplification des dépistages a vocation à repérer les nouveaux cas plus rapidement, ce qui permettra d'avoir une meilleure connaissance de la situation épidémique sur le territoire et de mieux protéger les soignants et la population. Le choix des modalités de prélèvement fait par les laboratoires s'inspire des exemples étrangers qui ont largement développé les solutions de Covid Drive.

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Quatre laboratoires sont impliqués dans cette opération de dépistage, **qui démarre dès cette semaine**, par l'installation des drive :

- Le CHU, site Félix Guyon
- Réunilab, site de Sainte-Clotilde (avec possibilité d'extension à d'autres sites)
- Laboratoire de Biologie Médicale de Saint-Benoît (à proximité du GHER)
- Cerballiance (trois sites : au Port, à Saint-Pierre et Sainte-Clotilde)

⇒ Un potentiel de **plus de 600 tests par jour**, soit une augmentation de 400 tests par jour par rapport à la situation actuelle, où seul le CHU assurait ces analyses.

Les objectifs visent à permettre :

- une identification précoce de la maladie auprès des publics cibles
- une prise en charge rapide pour une meilleure protection des soignants, des patients et de leur entourage.

QUI EST CONCERNE ?

Sont tout particulièrement concernés par ces opérations de dépistage les publics suivants :

- Les soignants symptomatiques ou rentrant de voyage avant leur reprise de poste.
- Les patients fragiles symptomatiques (selon la liste établie par le Haut Conseil de la Santé Publique) :
 - **personnes âgées de 70 ans et plus**
 - **personnes atteintes de pathologies chroniques** : insuffisance rénale chronique dialysée ou greffée, hypertension artérielle compliquée, accident vasculaire cérébral, pathologies coronariennes (infarctus), chirurgie cardiaque, diabétiques insulino dépendants non stabilisés ou avec des complications secondaires, malades atteints de cancer sous traitement, personnes ayant un déficit immunitaire congénital ou acquis (infection à VIH), malades atteints de cirrhose, personnes présentant une obésité sévère (indice de masse corporelle > 40).
 - **femmes enceintes au troisième trimestre de grossesse**

- Les nouveaux entrants en EHPAD ou en ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX pour personnes en situation de handicap, avant leur admission, ainsi que les admissions en ETABLISSEMENTS DE SANTE
- Les personnes symptomatiques ne pouvant respecter un confinement et ayant des contacts prolongés avec la population

COMMENT SE FAIRE DEPISTER ?

Un dépistage uniquement sur prescription médicale

Le médecin traitant évaluera l'intérêt de réaliser un test de dépistage selon le contexte de vie des 15 derniers jours et selon symptômes présentés par le patient.

Les symptômes de la maladie sont les suivants :

- fièvre ou sensation de fièvre,
- difficulté à respirer, essoufflement
- toux sèche,
- douleurs musculaires,
- perte brutale de l'odorat et du goût.

Le médecin prescrit l'examen, transmet la prescription motivée au laboratoire avec les coordonnées du patient.

Pour les laboratoires de Saint-Benoit et Bio Austral :

Le laboratoire contacte le patient pour lui fixer un rendez-vous et pour lui donner toutes les indications utiles sur les modalités de prélèvement. Ainsi, chaque personne devra nécessairement se conformer aux dates et heures du rendez-vous convenu pour ne pas se présenter spontanément au laboratoire.

Pour Cerballiance et Réunionlab :

Une ligne téléphonique dédiée est mise en place pour qu'il puisse prendre rendez-vous.

Le COVID Drive : un mode de dépistage innovant et sécurisé

Le COVID Drive est une nouvelle modalité d'accueil des patients, qui permet de d'effectuer les examens sans que le patient pénètre dans les locaux du laboratoire.

Le principe est le suivant :

- **le patient reste dans sa voiture** pour le prélèvement naso-pharyngé. S'il est à pied, il sera aussi accueilli et restera à l'extérieur excepté pour Réunionlab.
- La vérification de l'identité du patient se fait à l'extérieur.
- La sécurité des prélèvements est de même niveau que dans les lieux de prélèvement plus « classiques »
- Les résultats seront transmis directement au médecin et au patient. Si le résultat est positif, le médecin contactera le patient pour organiser sa prise en charge.



La mise en place d'un transport sanitaire sécurisé dédié aux patients Covid-19

Face à l'augmentation croissante du nombre de cas de Covid-19, un dispositif de transport des patients est mis en place dès le 27 mars 2020, par une action conjointe de l'Association de Transport Sanitaire Urgent (ATSU), du SAMU, avec le soutien financier de l'ARS La Réunion.

L'objectif est de sécuriser le transport des patients COVID-19 avec des ambulanciers formés et équipés. Supervisés par le SAMU, 4 véhicules sanitaires pourront ainsi intervenir sur toute l'île.

Ce dispositif est amené à évoluer en fonction de la situation épidémiologique.

INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS A LA POPULATION

Des gestes au quotidien, qui sauvent des vies

Face au Coronavirus, des gestes simples et efficaces doivent être pratiqués systématiquement :

- Se laver les mains très régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Éviter les rassemblements et limiter au maximum sa vie sociale

Vous sauvez des vies en restant chez vous !

Il vous est demandé de rester chez vous pour ralentir la progression du virus dans l'île, pour éviter que les personnes les plus vulnérables soient touchées et pour que nos établissements de santé ne soient pas surchargés.

Respectez le confinement et les règles de distanciation sociale pour :

- Vous protéger et protéger les autres
- Casser les chaînes de transmission
- Réduire l'impact du nombre de malades en ville et à l'hôpital.

Les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et sur attestation uniquement pour :

- Se déplacer de son domicile à son lieu de travail dès lors que le télétravail n'est pas possible
- Faire ses achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés
- Se rendre auprès d'un professionnel de santé
- Se déplacer pour la garde de ses enfants et aider les personnes vulnérables à la stricte condition de respecter les gestes barrières

Si vous devez vous déplacer, ayez des contacts avec un nombre limité de personnes.

LE NUMERO VERT POUR TOUTES QUESTIONS NON MEDICALES



The image shows a white rectangular information card with a red border, set against a grey background. At the top right, there is a dark blue box with the text 'Coronavirus Covid19' in white. Below this, the text 'Vous avez des questions sur le coronavirus ?' is written in red, underlined. This is followed by 'Plateforme téléphonique d'information :' in blue, and the number '0800 130 000 (appel gratuit)' in large blue font. Below that, it says 'En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer, au retour de Chine, composez le 15' in blue. At the bottom center, there is a small logo of the French Republic.

En cas de fièvre, toux, difficultés respiratoires, dans les 14 jours suivant votre retour d'une zone à risque d'exposition au Coronavirus ne vous rendez pas chez votre médecin appelez le 15.